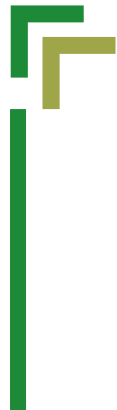
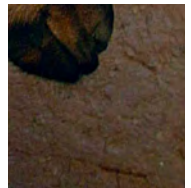
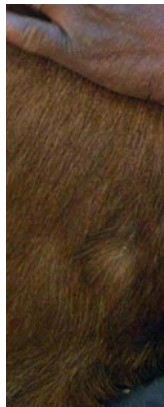
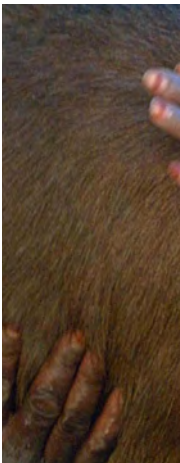
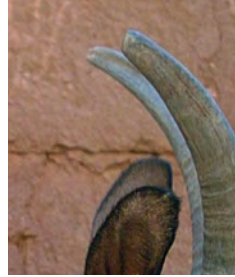




DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE LAITIÈRE CAPRINE DANS LA PROVINCE DE OUARZAZATE



GUIDE
MÉTHODOLOGIQUE



« L'association ROSA pour le développement de la femme rurale a été créée suite à ma rencontre avec André Decoster, fondateur de l'association française Elevages sans frontières. Nous nous sommes rencontrés en Afrique du Sud lors de la 8^{ème} conférence internationale des caprins, il m'a promis l'aide à la mise en place de petits projets générateurs de revenu au profit des familles pauvres de la région de Ouarzazate dans le sud du Maroc.

Ainsi, 230 chèvres de race alpine ont d'abord été envoyées par Elevages sans frontières à titre gracieux en deux années successives : 2005 et 2006.

L'association ROSA pour le développement de la femme rurale a vu le jour le 08 Janvier 2005, dans le but d'appuyer l'élevage familial par une nouvelle approche basée sur le principe de solidarité du microcrédit en animaux, le «Qui reçoit... donne». Elle permet à des familles sans ressources dans la région de Ouarzazate d'acquérir leur autonomie grâce à l'élevage de chèvres. Son action est basée sur la formation des éleveuses aux bonnes pratiques d'élevages et sur l'accompagnement des porteuses de projets.

ROSA intervient dans plusieurs villages situés dans les alentours de Ouarzazate où les femmes rurales représentent un moteur vital du développement agricole. Elles assurent ainsi les tâches ménagères, s'occupent de la plus grande partie des travaux agricoles comme l'élevage et contribuent de cette manière à l'amélioration du revenu de la famille. Elles endurent néanmoins de nombreuses contraintes liées au taux élevé d'analphabétisme et au faible ratio en termes de conseil, d'accompagnement de proximité et d'assistance technique.

Pour la réalisation du présent guide, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à son écriture, tant dans l'équipe de ROSA qu'Elevages sans frontières.

Hassania Kanoubi





« En 2000, l'IGA (International Goat Association) se réunissait à Pékin en Chine. J'y rencontrai Hassania, une des rares spécialistes du domaine caprin sur l'ensemble du Maroc. 4 ans plus tard, à Johannesburg en Afrique du Sud, Rosalie Sinn,

membre de la Fondation Heifer aux Etats Unis qui avait financé le voyage d'Hassania, me suggéra d'aider Hassania à développer l'élevage de chèvres pour les femmes autour de Ouarzazate. Hassania créa aussitôt l'association ROSA. Vous l'avez compris, le nom ROSA vient des 2 premières syllabes de Rosalie, même si la « Rose des Sables » est bien présente aux alentours de Ouarzazate.

Le 1^{er} projet était lancé. J'ai eu l'occasion d'assister Hassania au cours des visites des 5 premiers villages avant l'arrivée des chèvres. En arrivant, je fus surpris de voir les hommes à l'extérieur bien alignés. J'ai serré la main de chacun. Une façon pour eux de m'accepter et de me laisser sans crainte la possibilité de travailler avec leurs épouses. Depuis rien n'a arrêté la progression.

Quelques années plus tard, avec 3 autres membres du conseil d'administration, nous sommes allés voir les projets au Maroc. Nous voulions voir l'évolution sur un projet de l'origine. En l'occurrence, celui d'Adhiran. Non seulement les 10 familles qui avaient reçu les chèvres, continuaient à les élever, mais l'ensemble des 28 familles du village étaient en possession de chèvres et de surcroît avaient débuté le principe du « qui reçoit donne » avec les poules et ceci sans l'intervention de ROSA. C'est exactement l'objectif de notre association Elevages sans frontières : que les familles deviennent autonomes et ceci grâce aux femmes.

Le succès des projets au Maroc est resté pour nous tous, l'exemple à suivre. C'est une belle histoire qui se poursuit depuis 15 ans. »

André Decoster

TABLE DES MATIÈRES



NAISSANCE D'UN PROJET D'APPUI AUX FEMMES PAR L'ÉLEVAGE CAPRIN

7

DESCRIPTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

10

Étape 1 : Choix du système d'élevage

11

Activité 1.1 : Choix du système d'élevage

11

1. Trouver l'espèce qui répond aux contraintes culturelles, climatiques, matérielles et financières de la région
2. Trouver la race la plus pertinente pour répondre à ces contraintes et aux objectifs du projet
3. Choisir le système d'élevage

11

12

13

Activité 1.2 : Réalisation d'un programme de formation en conduite d'élevage

14

1. Définir le contenu des modules de formation
2. Établir le chronogramme des formations
3. Réaliser des supports de formation

14

14

15

Étape 2 : Sélection, mobilisation des futures bénéficiaires et contractualisation

15

Activité 2.1 : Appui à la création d'associations féminines villageoises

15

1. Encourager la vie associative pour impulser le développement rural
2. S'assurer de la bonne gouvernance des associations villageoises

16

17

Activité 2.2 : Présentation du projet aux femmes villageoises

18

1. Sélectionner les associations bénéficiaires
2. Informer les femmes sur l'action de l'association

18

18

Activité 2.3 : Sélection des bénéficiaires

19

1. Prévoir le nombre de bénéficiaires
2. Sélectionner les femmes bénéficiaires

19

20

Activité 2.4 : Microcrédit en animaux : modalités et contractualisation

20

1. Choisir l'outil financier adapté au contexte local
2. Mettre en œuvre un microcrédit animal

20

21

Étape 3 : Mise en place des élevages	24
Activité 3.1 : Aménagement des bâtiments d'élevage	24
1. Expliquer les modalités de construction du bâtiment d'élevage	24
2. Suivre la réalisation des travaux	25
Activité 3.2 : Formation à la conduite d'élevage	26
1. Organiser la réunion des éleveuses	26
2. Prévoir un entraînement pratique pour chaque geste technique	26
3. Créer un réseau de santé animale	27
Activité 3.3 : Remise des animaux et du petit équipement	28
1. Organiser une journée de fête au village, rassemblant toutes les familles des éleveuses	28
2. Permettre un accès aux soins vétérinaires	29
Activité 3.4 : Suivi porte à porte des projets	30
Activité 3.5 : Organisation des réunions de femmes leader	30
Étape 4 : Valorisation de la production laitière	31
Activité 4.1 : Création d'une unité de transformation du lait	31
1. Dimensionner l'unité de transformation	31
2. Le statut de l'unité de transformation	32
3. S'assurer de la bonne gouvernance de la coopérative	33
Activité 4.2 : Mise en place du réseau de collecte du lait	34
1. Définir le périmètre de collecte en fonction des moyens logistiques à disposition	34
2. Définir des responsables de collecte	35
3. Contrôler le respect des normes sanitaires	36
Activité 4.3 : Transformation et commercialisation des produits laitiers	37
1. Définir une offre de produits	37
2. Définir une stratégie de commercialisation	38
CONCLUSION	39





NAISSANCE D'UN PROJET D'APPUI AUX FEMMES PAR L'ÉLEVAGE CAPRIN

Principal levier de l'économie nationale, l'agriculture marocaine se développe autour du « Plan Maroc Vert », lancé par le ministre de l'agriculture en 2008. Le pilier II de cette politique de soutien, axé sur l'appui aux zones et populations fragiles, a comme mission un « investissement social et la lutte contre la pauvreté agricole ». Ceci passe majoritairement par la mise en réseau des acteurs du monde agricole, l'approche patrimoniale de l'économie rurale et l'amélioration des races animales locales. Cependant, le milieu agricole, où les femmes marocaines sont très présentes, est un secteur précaire : revenus trop faibles, protections sociales insuffisantes, travail physique éprouvant, double journée liée à la gestion du foyer, accès limité aux sphères de décision, discriminations liées au genre, etc.



Si des avancées sont visibles en termes de législation en faveur de la lutte pour l'égalité femmes-hommes au Maroc, de nombreuses réserves et limites dans la pratique persistent. En 2004, la réforme du Code de la Famille a promu l'égalité entre les hommes et les femmes (âge du mariage des filles amené à 18 ans, droit de divorce par consentement mutuel, etc.). Sur le plan national, la nouvelle constitution adoptée en 2011 a consacré, dans son article 19, l'égalité entre les sexes à travers la reconnaissance de tous les droits, dont les droits sociaux et économiques. La loi du 4 août 2014 apporte quant à elle la généralisation de la parité et le principe d'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités s'applique depuis cette date à tous les secteurs de la vie sociale. Malgré cette volonté politique, de très fortes inégalités persistent.

Au Maroc, 40 % de la population vit en milieu rural (Haut-Commissariat au Plan, 2014). Les femmes représentent environ 49 % de cette population mais leur taux d'activité n'atteint que 7,5 % alors que celui des hommes est de 54,2 %. Le travail des femmes rurales est largement invisible parce qu'elles sous-déclarent leur condition d'agricultrice indépendante, de travailleuse non rémunérée dans l'exploitation familiale, ou encore leur travail en échange de denrées ou de garde d'enfant dans les exploitations voisines. Majoritairement analphabètes en milieu rural (88,3% en 2014 d'après le recensement général de la population et de l'habitat), les femmes sont particulièrement exposées à la pauvreté. Le dernier rapport du Global Gender Gap, qui mesure les clivages existants entre les hommes et les femmes, classe le Maroc 143^{ème} sur 153 pays, témoignant de ces inégalités de genre.

La région de Ouarzazate, contrefort des monts de l'Atlas, est une zone enclavée, marquée par la pauvreté et la précarité. La région traverse une période de sécheresse prolongée et de désertification. L'exode rural y est très fort, principalement chez les hommes. Les femmes doivent alors assumer, souvent seules, les charges de la famille et des aînés. L'élevage est une de leurs activités traditionnelles, mais le manque d'appui et de possibilités d'écoulement limite la production laitière et les revenus que les femmes peuvent en tirer.

C'est dans ce contexte que ROSA et Elevages sans frontières décident en 2005 de mettre en œuvre un projet d'appui aux femmes rurales vulnérables. Compte tenu des réalités socio-économiques et du contexte environnemental, l'élevage caprin s'est imposé comme la modalité d'appui privilégiée. La chèvre, petit ruminant bien connu des femmes localement, a un impact moindre sur les ressources naturelles, consomme peu de nourriture, tout en permettant aux populations de sortir de la pauvreté.

Ce constat est à l'origine d'une succession de projets, qui ont permis de renforcer progressivement les compétences techniques des femmes, de leur apporter les moyens d'améliorer leur troupeau, notamment grâce à l'introduction de la chèvre alpine. L'action a également porté sur l'appui à l'organisation des femmes en groupements, puis en coopérative. La création d'une laiterie qui transforme le lait de chèvre d'environ 250 éleveuses (en 2020) permet d'offrir aux femmes un débouché économique relativement stable et sécurisé. L'action mise en œuvre a permis d'accompagner plus de 2000 femmes en leur faisant bénéficier d'animaux, de formation et d'accompagnement.





DESCRIPTION ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET

Ce guide présente les grandes étapes de la mise en œuvre des projets d'élevage caprin, ses activités et ses outils. Riches de quinze années d'expérience dans la région de Ouarzazate, ROSA et ESF partagent leurs points de vigilance, les leçons apprises des projets, et enfin les « pépites » qui mettent en lumière les réussites. L'ensemble de ces éléments permettra à celles et ceux qui le souhaitent, de transposer ce projet sur d'autres territoires, en espérant que l'expérience portée par ROSA et ESF puisse nourrir la réflexion d'autres acteurs pour d'autres projets.

ÉTAPE 1 : CHOIX DU SYSTÈME D'ÉLEVAGE

■ ACTIVITÉ 1.1 : CHOIX DU SYSTÈME D'ÉLEVAGE

1. Trouver l'espèce qui répond aux contraintes culturelles, climatiques, matérielles et financières de la région

L'élevage est une activité existante dans toutes les régions du monde, quelles que soient les contraintes locales. Cependant, tous les animaux ne peuvent pas s'adapter à toutes les régions. Afin de choisir l'animal le plus pertinent pour lancer une activité d'élevage, il est important d'étudier les habitudes d'élevage et de consommation locales. Il est également important d'observer les contraintes climatiques. Si toutes les espèces d'animaux d'élevage vivent dans presque tous les pays du monde, la race de ces animaux varie souvent. Les races locales sont forcément adaptées au climat mais ce ne sont pas toujours les plus productives. Enfin, si diverses espèces d'animaux sont envisageables, elles ne représentent pas le même investissement matériel et financier.

Ainsi, au Maroc, d'un point de vue socio-économique et culturel, l'élevage le plus prisé est celui des ovins tandis que celui des bovins demeure le plus prestigieux. Les caprins sont peu valorisés, mais ils ont la capacité de s'adapter aux petites exploitations familiales, par leur robustesse et leur capacité à rendre profitables des parcours arides, les déchets ménagers et les sous-produits de l'exploitation agricole. Face à la crise climatique que connaît la région de Ouarzazate, la rusticité de l'espèce, la petite dimension de l'atelier et le cycle court de production deviennent des facteurs de durabilité, contrairement aux troupeaux de grands ruminants, consommateurs de fourrage, d'intrants alimentaires et sanitaires et nécessitant un plus gros investissement à l'achat.



L'accès à ces chèvres permet de générer des revenus et améliore les conditions de vie des familles rurales. On observe une meilleure scolarisation des enfants et les familles peuvent accéder à certains biens jusque-là trop onéreux comme des équipements ménagers ou encore des médicaments. Le travail de ROSA a participé à valoriser l'élevage caprin et à la hausse de la taille du cheptel à l'échelle du pays.





2. Trouver la race la plus pertinente pour répondre à ces contraintes et aux objectifs du projet

Une fois l'espèce animale identifiée, il est important de se rappeler l'objectif principal du projet : offrir une activité génératrice de revenus aux familles rurales. Dans le cas de l'élevage de chèvre laitière, c'est la production laitière qui est valorisée économiquement. Il est donc particulièrement intéressant de choisir une race de bonnes laitières.

Choix de la race alpine : sa principale caractéristique est sa capacité à s'adapter à tous les terrains et à différentes conditions climatiques ; elle est donc adaptée aux contraintes de la région de Ouarzazate. L'association ROSA a choisi de travailler avec des chèvres de race alpine importées de France lors du lancement du premier projet en 2005. Sa production laitière est élevée par rapport à la race locale Draa dont la production laitière est insuffisante pour assurer la fabrication de fromages. La chèvre alpine produit en moyenne 780 litres de lait par lactation (en France). On peut observer un pic de lactation à 4L par jour au Maroc, proche des chiffres observés en France, mais la chèvre laitière produit plutôt 400 à 500L de lait par lactation dans la région de Ouarzazate. Si la chèvre alpine supporte les chaleurs de l'été, sa production laitière diminue tout de même, expliquant cette variation. La quantité de lait produite dépend principalement de l'alimentation et la production laitière fluctue en fonction de la saison. La haute saison de lactation commence au mois d'avril et se termine en septembre avec un pic de production de 2.5L /j. La chèvre alpine est par ailleurs un peu plus grosse que la race locale, avec un poids de 40kg à 50kg contre 20kg à 25kg pour une chèvre Draa. Le poids du bouc de race Alpine peut atteindre 80 kg.

Le taux de prolificité de l'alpine est de 160% à partir de la deuxième année, c'est-à-dire qu'une chèvre engendre en moyenne 1.6 chevreau par an, et est plutôt de 110% la première année (parfois 2 chevreaux). Ce taux est légèrement supérieur à la chèvre locale de la race Draa (entre 140 et 160%) mais dépend aussi d'autres facteurs que la race (l'alimentation, la santé animale, etc.).



Il ne faut pas oublier de tester l'acclimatation des animaux au contexte local, s'ils sont introduits pour la première fois dans la région. Ne pas oublier de creuser la piste des races locales et de leur amélioration, plus facile et écologique, que des importations d'animaux.

3. Choisir le système d'élevage

Une fois l'espèce et la race des animaux choisies, il est important de décider du système d'élevage global : ensemble des techniques et pratiques mises en œuvre dans le cadre de l'élevage. Il sera lui aussi dépendant des contraintes du milieu.

Dans la région de Ouarzazate, l'élevage caprin traditionnel a lieu en claustration avec des troupeaux de petite taille et une nourriture amenée jusqu'aux animaux. C'est une zone semi-aride, où la contrainte en eau est forte et où les ressources naturelles végétales s'épuisent en conséquence. Mettre les animaux en stabulation dans des bâtiments bien aménagés où la nourriture peut être distribuée dans des mangeoires est une réponse à cette forte contrainte environnementale. Par ailleurs, le fait de garder ses chèvres à proximité de la maison facilite le travail des éleveuses lors de la traite qui a lieu 2 fois par jour. En parallèle, le projet accompagne les éleveuses dans la culture de luzerne pour mettre en place un système d'élevage quasi autonome en alimentation pour les chèvres. Le fumier produit par les chèvres est utilisé pour enrichir les sols des parcelles cultivées.



Au même titre qu'il est important de tester l'acclimatation des animaux, il est important de s'assurer qu'une culture est bien adaptée avant de la mettre en place dans une nouvelle région. Grâce à l'eau des montagnes et à l'ensoleillement, la luzerne pousse par exemple très bien dans la région de Ouarzazate où l'on réalise jusqu'à 9 coupes par an (contre 3 ou 4 en France).





■ ACTIVITÉ 1.2 : RÉALISATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION EN CONDUITE D'ÉLEVAGE

1. Définir le contenu des modules de formation

Les éleveuses sont formées afin de mettre en œuvre un atelier d'élevage selon le système d'élevage préalablement choisi. Les formations s'appuient sur le cycle de vie de l'animal, à l'échelle d'une journée puis d'une année, afin d'identifier tous les points clés à ne pas oublier.

Par exemple, la gestion quotidienne des animaux permet d'aborder les thématiques suivantes :

- L'alimentation
- L'abreuvement
- Le bâtiment et son nettoyage
- La traite
- Les premiers soins en cas de blessures ou maladies

Puis le regard sur l'année entière permet d'ajouter :

- La reproduction et notamment la gestion des individus pour les risques de consanguinité
- Les naissances
- Le cycle de production de lait et le tarissement
- Les gestes vétérinaires d'entretien et de prévention

Une fois ces points listés, ils peuvent être regroupés pour former des modules de formation.

2. Etablir le chronogramme des formations

Les éleveuses doivent être formées avant la réception des animaux, dans le cas d'une dotation en animaux. Ceci permet aux éleveuses d'être prêtes dès l'arrivée des animaux et participe au succès du projet. ESF et ROSA mettent en place les formations sur les connaissances techniques de base listées ci-dessous :



Il est important d'écrire un itinéraire technique complet présentant en détail chacune de ces thématiques et chacun des choix techniques qui ont été faits lors du choix de système d'élevage.



3. Réaliser des supports de formation

Afin de dispenser ces formations, ROSA et ESF ont réalisé des supports pour les éleveuses participantes mais aussi pour les animatrices. Les supports pour les éleveuses doivent être simples et très imagés, en particulier dans une région où le taux d'alphabétisation est faible. La réalisation de petites fiches techniques par thématique est un bon moyen de transmettre de l'information. En revanche, les fiches des animatrices doivent être les plus détaillées possible. Elles comprennent un rappel du contenu technique de la formation mais aussi des outils d'animation avec un déroulé précis pour être sûr de tenir le minutage préalablement défini.

Dans la mesure où la plupart des femmes possèdent déjà quelques animaux ou exercent une activité d'élevage, les animatrices demandent toujours aux femmes de partager leur expérience relative à l'élevage. C'est le point commun de chaque formation. Ceci permet de s'appuyer sur les bonnes pratiques déjà existantes, les valoriser, et amener les femmes à identifier par elles-mêmes et collectivement les éléments d'amélioration.

15

ÉTAPE 2 : SÉLECTION, MOBILISATION DES FUTURES BÉNÉFICIAIRES ET CONTRACTUALISATION

■ ACTIVITÉ 2.1 : APPUI À LA CRÉATION D'ASSOCIATIONS FÉMININES VILLAGEOISES

Aujourd'hui encore, les femmes en milieu rural sont souvent cantonnées à leurs activités domestiques et dans le développement de petites activités génératrices de revenus, souvent basées sur des activités locales existantes, dont le revenu reste précaire. Malgré des actions d'alphabétisation ou de formation en gestion associative, elles peuvent difficilement concilier une vie professionnelle à l'extérieur du foyer avec leur vie familiale.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet, de nombreuses associations ou groupements féminins ont vu le jour en milieu rural.

Ces groupements peuvent être un espace d'expression hors du foyer familial, un lieu d'émancipation et d'acquisition de compétences, et sont pour cela un élément clé des actions de développement local.

1. Encourager la vie associative pour impulser le développement rural

Dans le cadre des projets mis en œuvre par ROSA et ESF, le choix a été fait d'accompagner les éleveuses dans la création d'associations, qui deviennent le lieu de discussions autour des pratiques d'élevage et de mutualisation du matériel : organisations paysannes, groupements, associations féminines...

Rq : Lors de cette étape, il peut être utile de mobiliser les services de l'Etat existants et leur personnel.

Un appui est à prévoir dans les démarches administratives, pour la rédaction des statuts et des procès-verbaux lorsque les femmes appuyées sont faiblement lettrées. Il est important de prendre le temps d'expliquer les statuts de l'association à laquelle elles adhèrent. De même, pour la gestion financière, il est important d'explicitier les termes des documents qu'elles sont amenées à signer avec la banque.

Avec la création des premières associations et l'augmentation du taux d'alphabétisation, les femmes rurales deviennent de plus en plus indépendantes dans les démarches administratives jusqu'à devenir autonomes dans le développement de nouvelles organisations villageoises. Ces organisations deviennent alors le socle du développement du territoire et peuvent travailler en partenariat avec d'autres structures spécialisées dans l'éducation, le sport ou encore l'artisanat. C'est une véritable reconnaissance de la vie associative.

A Ouarzazate, en 2005, il n'existait aucune organisation de ce type. 5 associations de femmes ont été créées avec le soutien de l'ORMVAO, qui s'est ensuite désengagé en laissant le travail d'appui de la vie associative à l'association ROSA, aujourd'hui principal interlocuteur reconnu des familles.

Journée de formation pour les femmes bénéficiaires dans le village de Belghizi



Je m'appelle El Jaadaoui Mina, j'ai 45 ans et je suis la présidente de l'association Alamal. L'association « Alamal » pour le développement de la femme est située dans le village d'Isfoutail à 5km de la fromagerie COROSA. Elle a été créée en 2006. Je suis présidente depuis sa création et le resterai tant que personne ne veut prendre le relais. L'association compte 57 adhérentes et nous sommes 7 femmes dans le bureau exécutif. Notre local est partagé avec d'autres associations de notre village. L'association ROSA a accompagné 50 bénéficiaires dans notre association. Aujourd'hui nous travaillons aussi avec la municipalité de Ouarzazate et depuis peu, avec d'autres associations ».

2. S'assurer de la bonne gouvernance des associations villageoises

Une fois les associations villageoises créées, l'enjeu est de mettre en place les mécanismes d'une bonne gouvernance. ROSA a appuyé les associations à mettre en place un conseil d'administration avec une présidente et une trésorière, en guidant les critères de choix pour ces fonctions. La présidente est généralement la femme la plus respectée du groupement, qui est capable de représenter les femmes et leurs intérêts y compris face aux hommes ou en dehors du village. Elle doit être autonome dans ses déplacements. En plus de ce conseil d'administration, chaque groupement d'élèveuses doit désigner une « femme leader ».

ROSA a créé cette fonction supplémentaire de « femmes leader », afin d'avoir des référentes techniques au sein des groupements et vers qui les élèveuses se tournent lorsqu'elles rencontrent un problème.

Autour de Ouarzazate, les associations villageoises comptent désormais en moyenne 37 femmes. Il est plus facile de trouver des femmes leader dans la nouvelle génération qui a été scolarisée et sait mieux lire et écrire. Dans certaines associations la femme leader est devenue présidente du groupement.

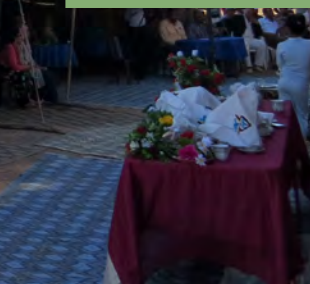


Les femmes leader doivent savoir lire, écrire, avoir une bonne aisance à l'oral, pouvoir se déplacer et assister à des réunions à Ouarzazate avec les autres femmes leader des autres groupements. Ces femmes sont choisies par les membres des groupements de femmes et ROSA, avant la mise en place des ateliers d'élevage. Les femmes qui se sentent capables de jouer ce rôle se proposent et le groupe procède à une élection.

Les femmes leader se rassemblent une fois par mois avec l'équipe de ROSA. Elles ont comme rôle principal de rassembler les questions et problèmes des élèveuses qu'elles restituent et partagent lors des réunions mensuelles. Elles permettent de tisser un lien fort entre ROSA et l'ensemble des femmes accompagnées, permettant de démultiplier l'action de ROSA sur le terrain.

Devenir femme leader est une reconnaissance de la confiance accordée par les autres femmes, et leur permet de gagner en estime de soi et une grande liberté de déplacements à travers les diverses réunions, rencontres et découvertes de nouveaux lieux. Cette fonction est très appréciée et toutes les femmes leader sont volontairement très impliquées dans leur rôle clé d'animation des groupements et de cohésion entre les élèveuses. La crise sanitaire liée à la covid-19 a particulièrement mis en exergue leur utilité.

Les femmes du village de Tazrote en attente de l'arrivée de l'équipe de ROSA





Formation dans le village de Taghrante

■ ACTIVITÉ 2.2 : PRÉSENTATION DU PROJET AUX FEMMES VILLAGEOISES

L'association villageoise est un lieu de rassemblement et d'expression pour les femmes notamment celles qui souhaitent développer une activité génératrice de revenus. Il est donc important en tant que partenaire d'identifier les associations éligibles à un appui et de rencontrer les femmes adhérentes pour leur présenter le projet et ses activités.

1. Sélectionner les associations bénéficiaires

ROSA a dû définir son périmètre d'intervention en fonction de ses moyens humains et de l'accessibilité de la zone. Les associations installées dans cette zone et intéressées par les projets d'élevages doivent alors déposer un dossier au siège de l'association ROSA avec une demande pour bénéficier des projets. L'équipe de ROSA choisit les associations qui vont bénéficier des projets d'élevages, en suivant un certain nombre de critères :

- Être une association 100% féminine
- Être installée à proximité du siège de l'association et avoir un accès à la route
- Posséder un local de réunion

Les associations sont ensuite départagées en fonction de leur motivation, de leurs activités déjà réalisées et de leurs partenariats déjà existants. La motivation et l'investissement des membres des associations sont appréciés par les activités de l'association, la fréquence des réunions organisées au niveau de l'association, la représentation de l'association dans les événements locaux et la motivation de son bureau exécutif.



Certaines contraintes peuvent se rajouter dans le cadre de la sélection des associations bénéficiaires. Par exemple, les projets d'élevage de chèvres sont désormais installés au profit des associations proche de la fromagerie COROSA (rayon de 10km) pour faciliter la collecte du lait.

2. Informer les femmes sur l'action de l'association

Au démarrage d'un projet, plusieurs réunions d'information sont organisées dans les villages. Pour ROSA, c'est l'occasion d'échanger avec les éleveuses et de répondre à leurs premières interrogations sur les types d'appui proposés, les différents types d'élevages possibles, etc... Ces réunions permettent de bien orienter les personnes sur le choix des activités qu'elles souhaitent développer et de présenter publiquement les critères de sélection des futures bénéficiaires.

■ ACTIVITÉ 2.3 : SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES

1. Prévoir le nombre de bénéficiaires

Afin de commencer un atelier d'élevage, chaque famille se voit remettre des animaux et un lot de petit équipement. Chez ROSA, dans le cadre d'un appui à l'élevage caprin, chaque femme se voit remettre 2 chèvres ainsi qu'une aide en semence de luzerne, un petit kit sanitaire et un lot avec une porte et une mangeoire pour l'équipement de la chèvrerie.

Le nombre de femmes bénéficiaires par village et par association doit être décidé préalablement à la sélection des femmes. Il dépend en effet des moyens financiers disponibles lors du montage du projet.

Budget relatif à l'appui d'une éleveuse de caprins dans la région de Ouarzazate :

Nature de la dépense	Unité	Nombre d'unités	Coût unitaire	Coût total en €
Achat des chèvres	tête	2	219	438
Transport des animaux	forfait	1	7	7
Semences luzerne	kg	3	26	78
Aménagement bâtiments	porte	1	44	44
Petit matériel	mangeoire	1	60	60
Produit véto	lot	1	8	8
Total				635 €

19



Le budget global inclut les coûts d'investissement, de formations des éleveuses et de leur suivi

Pépinière de chèvres de ROSA à Tamassint





Prospection des parcelles pour la luzerne dans le village d'Adéghane

2. Sélectionner les femmes bénéficiaires

Pour choisir les bénéficiaires du projet parmi les femmes des associations sélectionnées, des critères de choix sont mis en place :

- Les femmes les plus vulnérables qui tireront directement profit de l'élevage sont privilégiées
- L'accès à un terrain agricole pour cultiver la luzerne est indispensable, sans quoi l'éleveuse ne pourra pas devenir autonome dans son activité
- L'accès à un bâtiment pour construire une stabule est indispensable
- L'accès à l'eau pour abreuver les animaux est indispensable
- Les femmes ayant déjà une activité d'élevage traditionnel mais non rentable sont privilégiées
- Les femmes doivent s'engager à assister aux formations

Dans la mesure où le nombre de femmes motivées et répondant à ces critères dépasse souvent le nombre d'installations prévu, un tirage au sort est effectué pour établir la liste des primo-bénéficiaires d'un groupement. Ceci permet de répartir équitablement les femmes et garantit l'absence de jalousie afin de mettre en œuvre le micro-crédit en animaux.

■ ACTIVITÉ 2.4 : MICROCRÉDIT EN ANIMAUX : MODALITÉS ET CONTRACTUALISATION

1. Choisir l'outil financier adapté au contexte local

Il existe différentes façons d'appuyer les familles rurales dans leur activité d'élevage. L'appui peut être financier, matériel ou encore technique ... Si l'élevage traditionnel existe déjà dans la région, il est essentiel d'identifier les facteurs limitants dans son développement.

Quels sont les obstacles que rencontrent les éleveuses ?

À Ouarzazate, il existe une gestion traditionnelle des ressources naturelles et des animaux d'élevage. Les propriétaires d'animaux mettent à disposition des éleveurs 4 ou 5 têtes de bétail, que les éleveurs nourrissent grâce au pâturage. La vente des produits nés



Cérémonie de QRD externe entre les villages de Tazrote et Talmassla (donateur) et le village d'Isfoutalil (bénéficiaire) à l'occasion de la journée internationale de la femme rurale

de cette activité génère une somme d'argent qui est partagé entre propriétaire et éleveur. Cette méthode amène cependant à de nombreux conflits entre acteurs. Les familles rurales démunies ne peuvent alors plus accéder aux animaux pourtant essentiels à leur activité. Si certaines associations marocaines se sont positionnées localement pour venir en soutien aux éleveurs grâce au micro-crédit classique, l'expérience a montré les limites de ce micro-crédit avec des taux d'intérêt élevés, un processus d'octroi très long et, souvent, l'incapacité des familles rurales à rembourser leur emprunt.

Depuis sa création, l'association ROSA, en partenariat avec ESF, a choisi d'appuyer les éleveuses de la province de Ouarzazate via un microcrédit en animaux appelé le « Qui Reçoit... Donne » (QRD), en plus des formations techniques présentées ci-dessus. L'appui aux bénéficiaires ne se fait pas avec de l'argent en espèce mais en animaux. Les femmes bénéficiaires sont responsabilisées par ce dispositif et évite la contraction d'une dette tout en évitant une posture d'assistantat.



Le QRD est un outil phare d'ESF pour introduire de nouveaux élevages auprès des bénéficiaires des projets. Ce principe de microcrédit en animaux responsabilise les éleveuses et crée une solidarité entre elles, qu'elles soient originaires ou non du même village. Le « Qui reçoit... Donne » ne se résume pas seulement à un passage de don physique d'animaux, il permet également de favoriser la transmission des connaissances et des savoir-faire des éleveuses lors de rencontres et d'échanges d'expériences. L'expérience de ROSA, cumulée sur près de 15 ans, montre l'efficacité du QRD autant en termes de proximité avec les femmes que de nombre de villages et de femmes bénéficiaires.

2. Mettre en œuvre un microcrédit animal

Comment contractualiser ?

Le microcrédit en animaux, même s'il n'est pas monétaire, représente un engagement réel et fort de la part de celles qui en bénéficient. Elles doivent en effet, être en capacité de rendre le nombre d'animaux reçus, afin que les autres femmes soient bénéficiaires à leur tour.

Il est donc important d'officialiser les engagements de chacun, par l'établissement d'un contrat clair entre ROSA et chaque bénéficiaire, stipulant les engagements à respecter du côté de ROSA et du côté de la bénéficiaire :

Les engagements de l'association ROSA :

- Former et accompagner les éleveuses dans leur projet, par un suivi individuel et collectif
- Faire le lien entre les différentes associations villageoises qui bénéficient d'appui à l'élevage caprin, qu'elles se trouvent dans le même village ou non. Les bénéficiaires peuvent ainsi partager leurs expériences.
- Assurer le suivi du QRD et accompagner les deuxièmes générations de bénéficiaires.
- Se rendre disponible pour les éleveuses, être à l'écoute des problèmes qu'elles rencontrent.

Les engagements de la bénéficiaire du projet :

- Se rendre disponible chaque jour pour ses chèvres mais aussi pour assister aux formations, et réunions la concernant, assurées par ROSA.
- Respecter le QRD, se rendre disponible pour les autres femmes pour partager son expérience
- Garantir la non-implication de son mari ou autres personnes extérieures dans la prise de décision relative à son activité d'élevage

Cet engagement est formalisé par la signature officielle du contrat liant chaque bénéficiaire et ROSA. L'implication des autorités locales peut être parfois intéressante si la dimension officielle est gage d'implication des femmes. Parfois, l'engagement est tripartite, impliquant également le groupement des femmes. Dans ce cas, l'association des femmes joue un rôle important dans le respect des engagements des éleveuses membres du groupement.

Comment gérer le remboursement ?



La disponibilité de l'équipe d'animation fait beaucoup à la réussite du projet. C'est en écoutant les femmes parler de leurs problèmes au-delà de ceux rencontrés dans leur atelier d'élevage que s'est créé un lien de confiance fort entre ROSA et les éleveuses de la région.



Signature du contrat dans les locaux de ROSA

22

Qui reçoit... donne

Vous offrez un animal...



...à une famille démunie qui développe son élevage avec l'appui de nos équipes.



Cette famille rembourse son microcrédit en animal, dès qu'elle le peut,...



...en offrant un petit né de son élevage à une autre famille suivie par nos équipes.



Le taux de remboursement, à savoir le pourcentage de bénéficiaires qui transmettent effectivement les animaux à une autre famille, varie en fonction de 2 critères :

- les avortements, le sexe des animaux nés de l'élevage, la mauvaise santé ou la mortalité des animaux. Il est donc essentiel d'accompagner les éleveuses pour améliorer les performances techniques des élevages, réduire le taux de mortalité et améliorer la santé des animaux lors de la mise en place d'un micro-crédit en animaux.
- la capacité de remboursement des familles. Les besoins de premières nécessités des familles, comme l'alimentation, priment sur le remboursement du micro-crédit. Ainsi, il est important de faire preuve de souplesse vis-à-vis de la procédure de remboursement, qui peut prendre plusieurs années.

Le remboursement peut avoir lieu sous la forme d'un QRD dit « interne », c'est-à-dire au sein d'un même village et d'un même groupement de femmes, ou bien sous forme de QRD dit « externe », c'est-à-dire entre villages et groupements de femmes.

Le taux de remboursement de l'association ROSA est de 60% à l'heure actuelle. Ce taux est très variable selon les villages : certains villages sont à 90%, voire 100% de taux de remboursement. Mais d'autres villages, où des difficultés ont été rencontrées, où il y a des problèmes au sein des groupements, le taux de remboursement chute beaucoup.

Comment s'assurer que le microcrédit soit respecté ?

Afin de s'assurer du respect du QRD, ROSA effectue des visites dans les villages. Ces visites permettent de sélectionner, en concertation avec ROSA, les animaux qui seront transmis aux secundo-bénéficiaires. Si les animaux sont déjà identifiés, leur numéro est relevé et renseigné dans un carnet, sinon une boucle est posée afin d'obtenir un numéro d'identification. Ainsi, le jour de la transmission, ROSA peut s'assurer que ce sont les bons animaux, en bonne santé, qui sont transmis. Les secundo-bénéficiaires signent un contrat avec leur association féminine et le groupement peut transmettre la liste de ces bénéficiaires à ROSA. Elles bénéficient de la transmission des animaux mais aussi du savoir-faire des éleveuses qui ont été formées à l'élevage caprin. C'est ainsi que se diffusent les connaissances techniques liées à l'élevage sur le territoire, entre les femmes directement et en interne des groupements d'éleveuses.



L'application du QRD sur plusieurs générations rend le nombre de bénéficiaires toujours plus important, ce qui alourdit la charge de travail de l'équipe de ROSA. De plus, le risque observé est que les animaux destinés à du QRD soient un peu moins bien soignés, ou que les plus chétifs soient donnés en priorité. Il est donc important de bien définir les critères de sélection des animaux à transmettre, et de prévoir une porte de sortie du QRD, après 2 passages de dons par exemple.



Le plus grand des sourires lors de la transmission des animaux entre primo et secundo-bénéficiaire est souvent sur le visage de la primo-bénéficiaire. En effet, la transmission des animaux est une marque de réussite pour ces éleveuses qui ont réussi à prendre soin de leurs animaux et à agrandir leur cheptel jusqu'à être en mesure de transmettre des petits à une autre éleveuse !



Cérémonie de ORD interne entre les femmes du village de Tazroute

ÉTAPE 3 : MISE EN PLACE DES ÉLEVAGES

■ ACTIVITÉ 3.1 : AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE

1. Expliquer les modalités de construction du bâtiment d'élevage

Après avoir fait un rappel des différentes étapes de la mise en place d'un projet d'élevage, vient le lancement des formations. La première d'entre elle est généralement sur les bâtiments d'élevage.

Pour cela les animatrices expliquent aux femmes comment aménager un bon bâtiment d'élevage, et l'éleveuse s'engage à construire son bâtiment et à constituer un stock d'aliment disponible avant de recevoir ses animaux. Le bâtiment qui est construit ou aménagé doit nécessairement posséder un système d'aération et les chèvres doivent pouvoir accéder à une aire d'exercice extérieure. La forme du bâtiment varie d'un élevage à l'autre mais les animatrices donnent un minimum de consignes à respecter. Les femmes doivent prévoir 2m² au minimum pour chaque chèvre, la hauteur du bâtiment doit être de 1m50 au minimum et les murs de clôtures de l'aire d'exercice de 1m. Afin d'expliquer clairement les conditions à respecter pour construire un bon bâtiment, les animatrices illustrent leurs propos avec l'usage d'un plan et de photos prises dans des élevages déjà existants.

L'aménagement du bâtiment est confié aux éleveuses et dure 3 semaines à un mois. Les bâtiments sont construits en briques, fabriquées localement par les femmes avec de la terre et de la paille. Le toit des bâtiments est constitué de branches d'arbres et le bâtiment est accolé à une aire d'exercice découverte à laquelle les chèvres ont accès. Le bâtiment d'élevage est à proximité de la maison de l'éleveuse afin de surveiller constamment les animaux.



Avant la mise en place de formation technique en conduite d'élevage caprin, les chèvres étaient déjà élevées dans des espaces clos. Le plus souvent, sur les toits plats des maisons où les éleveuses apportaient directement à manger aux animaux. Les animaux ont traditionnellement été à proximité directe des familles. Il n'existe pas de nomadisme avec les chèvres laitières. Il est donc aisé d'expliquer l'intérêt d'un bon bâtiment d'élevage à Ouarzazate.

L'élevage en stabulation permet de préserver la génétique de la race alpine. Les chèvres des éleveuses ne sont pas en contact avec les chèvres de la race locale Drâa dont on le rappelle, le potentiel laitier est limité. Une séparation stricte des animaux est intéressante dans le cadre d'un élevage ayant recours à des races améliorées afin de maîtriser la reproduction du troupeau.



Lors de la période de reproduction, les chèvres d'un même village peuvent être rassemblées dans un seul bâtiment pour faciliter la saillie. Les chèvres sont en effet surveillées lorsqu'elles sont en présence du bouc pour identifier les chèvres saillies. Leur numéro d'identification est ainsi noté et les chèvres sont ramenées chez leur propriétaire.



Il existe différentes manières de gérer d'une part la mutualisation des boucs et d'autre part les risques de consanguinité. Certaines associations se cotisent pour acheter un bouc commun puis le vendent après la période de reproduction et en rachètent un nouveau l'année suivante. Certaines femmes décident de le consommer. Elles décident alors ensemble d'un prix au kilo de la viande et l'argent ainsi récolté est réinvesti l'année suivante dans l'achat d'un nouveau bouc. Enfin certaines le gardent à tour de rôle (par périodes de 15 jours à un mois) pendant l'année puis l'échange avec une autre association féminine villageoise. Les boucs sont parfois agressifs et sont donc difficiles à garder, ils ne doivent pas être mélangés avec les chèvres pour éviter qu'ils ne les blessent.

2. Suivre la réalisation des travaux

Après avoir rencontré les bénéficiaires pour leur expliquer le plan de construction à suivre pour l'aménagement de la chèvrerie, le délai pour effectuer les travaux est fixé à un mois maximum. Les techniciennes se rendent ensuite sur le terrain pour vérifier les installations.

La signature des contrats suit l'étape de l'aménagement du bâtiment. Les femmes ayant bien suivi les consignes d'aménagement du bâtiment accèdent à la signature du contrat, au local de ROSA. Celles qui n'ont pu réaliser les travaux comme indiqué, se voient exclues du projet dans un premier temps. L'équipe ROSA et le bureau de l'association locale fixent alors une journée pour la livraison des lots de chèvres.



Un verre de thé est partagé dans les locaux de l'association en attendant de fêter la réception des animaux. Il ne faut pas négliger l'importance de ce genre d'événement pour les femmes qui se rendent pour certaines pour la première fois en ville, où qui ne s'y rendent que très rarement.

■ ACTIVITÉ 3.2 : FORMATION À LA CONDUITE D'ÉLEVAGE

1. Organiser la réunion des éleveuses

L'organisation est menée par l'association et les éleveuses pour s'assurer de la disponibilité du plus grand nombre. Les animatrices de ROSA appellent la présidente de l'association villageoise afin de convenir d'une date et de s'assurer que le local est disponible pour la formation (appel à 4 à 5 jours avant la tenue de la formation). La présidente de l'association villageoise prévient ensuite les femmes de l'association et elle s'assure de la participation de chacune des bénéficiaires.

Si une bénéficiaire ne peut exceptionnellement pas participer, elle doit prévenir son groupement à travers la femme leader qui se charge avec la présidente de l'association (si ce sont deux personnes distinctes) de lui transmettre le contenu de la formation qu'elle n'a pas suivie. La présidente de l'association s'engage aussi à aller chez les femmes pour faire des rappels techniques dans les semaines qui suivent. Il est donc important de s'assurer que la présidente soit présente à la formation.



Il est important de prendre en compte les habitudes des éleveuses afin de choisir le jour des formations et ne pas créer de contraintes supplémentaires aux femmes dans leurs journées déjà souvent chargées.

2. Prévoir un entraînement pratique pour chaque geste technique

Chaque module des formations relatives à la conduite d'élevage contient la maîtrise d'un geste technique bien identifié : soins vétérinaires, nettoyage des trayons lors de la traite, pose des boucles d'identification, parage des onglons ... S'il est intéressant d'organiser certaines formations en ville dans les locaux de l'association, il est donc également fondamental de réaliser la majorité des formations dans les villages où se trouvent les animaux.

Lors des formations, toutes les femmes ne peuvent pas s'entraîner si elles sont trop nombreuses mais toutes peuvent au moins visualiser le geste. Les présidentes des associations et les femmes leader doivent s'entraîner pour maîtriser le geste et ensuite pouvoir le réaliser chez les autres éleveuses ou leur apprendre à le faire.



3. Créer un réseau de santé animale

La santé animale est un enjeu clé dans le développement des élevages. Malheureusement, il y a peu de vétérinaires et rares sont ceux qui acceptent des déplacements dans les villages isolés. De plus, cela représente souvent des coûts que les éleveuses auraient du mal à supporter.

Pour cela, la formation des éleveuses en santé animale et la disponibilité des animatrices pour répondre à leurs questions est essentiels pour la pérennité des troupeaux.

Afin de combler le manque d'accès aux soins vétérinaires, ESF et Rosa forment quelques éleveuses de manière plus approfondie afin qu'elles puissent répondre aux problèmes les plus courants et les moins graves. Cette formation d'auxiliaires vétérinaires villageoises permet de mettre en place un réseau de proximité pour les éleveuses.



Au-delà de l'appui technique des éleveuses, la formation d'aides vétérinaires permet de trouver une voie d'autonomie pour de nombreux jeunes ruraux qui n'ont pas accès aux études secondaires pourtant nécessaires à une formation professionnalisante. ROSA s'est ainsi engagée pendant 3 années successives (2012-2014) à l'appui en formation et l'accompagnement de 54 jeunes ruraux dans les métiers agricoles et d'élevages. La formation de 50 jours se déroule en partenariat avec une école d'apprentissage agricole. Une attestation de participation à la formation a été délivrée à la fin de la formation afin de valoriser l'apprentissage de ces jeunes.

27

Distribution d'attestation pour une jeune fille du village de Tadoula lors de la journée internationale de la femme rurale.





■ ACTIVITÉ 3.3 : REMISE DES ANIMAUX ET DU PETIT ÉQUIPEMENT

1. Organiser une journée de fête au village, rassemblant toutes les familles des éleveuses

La livraison des animaux aux bénéficiaires peut être effectuée en même temps que la livraison des lots de portes et mangeoires. La date doit être fixée en collaboration entre l'équipe d'animatrices et le bureau de l'association villageoise qui reçoit les animaux. Il est important de planifier cela en concertation avec la présidente de l'association qui informe toutes les femmes de la date de cette cérémonie.

Les femmes organisent donc une fête dans le village à laquelle les enfants participent. La cérémonie est l'occasion de rappeler les modalités de réception des animaux et de tirer au sort quelle femme recevra quelle chèvre. Lorsque la femme reçoit ses chèvres, elle les amène chez elle et revient pour continuer la fête où un repas préparé par les bénéficiaires est partagé. Après avoir mangé et discuté, les femmes s'amusent entre elles grâce à des chants, des danses ...



Bénéficiaire de projet au village de Belghizi qui reçoit la porte et la mangeoire.



Ces moments de partage informels sont très importants pour la cohésion des associations villageoises en leur sein et entre elles, ainsi qu'avec l'équipe de ROSA. La relation de confiance se construit lors de ces moments où chacune parle la même langue, partage la même culture et peut s'exprimer sans barrières sur ses problèmes, y compris ceux qui dépassent le cadre de l'élevage.



Journée de distribution des caprins, portes et mangeoires au village de Tamassine.

2. Permettre un accès aux soins vétérinaires

Un kit sanitaire est mis à la disposition de chaque groupement pour intervenir dans les cas urgents, utilisé lorsque nécessaire par les aides vétérinaires. Ce kit contient tous les médicaments et outils nécessaires aux premiers soins des animaux. Il est mutualisé entre les femmes d'un même groupement pour permettre un accès plus facile à une plus grande diversité de produits. Le kit sanitaire doit permettre de soigner mais surtout de prévenir les maladies qui peuvent l'être, il doit donc également contenir des vaccins.

Le kit fourni par ROSA permet une autonomie d'un an pour les éleveuses d'un village (sauf en cas d'épidémie). À la fin de la première année, les associations féminines prennent le relais et deviennent autonomes dans la gestion de leur stock de médicaments et se chargent de constituer une pharmacie.

Contenu d'un Kit vétérinaire – élevage caprin : des antibiotiques, des antispasmodiques, des antidiarrhéiques, des vaccins, un antiparasitaire et des anti-inflammatoires mais aussi une pince à onglon, une pince pour boucles d'identification et du matériel pour désinfecter les plaies. Le kit contient également des seringues pour les médicaments qui doivent être injectés.



Si une épidémie a lieu dans un village, il est nécessaire d'intervenir rapidement et d'appuyer les éleveuses dans l'achat de médicaments supplémentaires dans la mesure où l'autonomie financière des ateliers d'élevage n'est pas encore atteinte.



Assurer le coût sanitaire du démarrage permet de donner aux femmes le temps de consolider leurs compétences et de dégager des revenus, qui leur permettent ensuite de prendre en charge les frais vétérinaires.

■ ACTIVITÉ 3.4 : SUIVI PORTE À PORTE DES PROJETS

Le rythme de visite dans les villages est maintenu à une fréquence d'une fois par mois environ afin de garder le lien avec les éleveuses, contrôler l'état des locaux et des animaux et connaître les besoins des femmes en termes de connaissances et de formation. Les visites sont de différents types :

- Les visites liées à l'installation des équipements et des animaux (environ 3)
- Les visites lors d'une formation dans le village (environ 5)
- Les visites dédiées au suivi sanitaire (environ 2)
- Les visites pour faire du suivi porte à porte exclusivement (environ 3)

Après la remise des animaux aux bénéficiaires, l'association ROSA procède à un premier suivi porte à porte des projets pour s'assurer directement sur le terrain du respect des conseils donnés par l'équipe aux éleveuses, notamment en termes d'alimentation et d'hygiène. Cette première visite en porte à porte a lieu un mois après la remise des animaux. Conseils et avertissements sont donnés aux femmes qui n'ont pas respecté les préconisations des animatrices en termes de conduite d'élevage.

■ ACTIVITÉ 3.5 : ORGANISATION DES RÉUNIONS DE FEMMES LEADER

Le lien et les rencontres entre les animatrices du projet et les présidentes des associations et femmes leader sont des éléments forts de réussite du projet. Ces femmes relais permettent d'ancrer dans le temps le projet, et participe à sa pérennisation.

Dans les projets menés par ROSA, les présidentes des associations locales et les femmes leader organisent des réunions avec leurs adhérentes et relèvent les problèmes rencontrés dans les villages. Ces réunions sont le lieu de partage d'expérience entre les villages, qui n'en sont pas forcément au même niveau de mise en place du projet. Les problèmes rencontrés par les unes, préviennent donc les problèmes des autres. L'équipe d'animatrices s'assure par ce biais de garder un lien étroit avec le terrain et les problématiques des éleveuses.



Dans la mesure où les villages bénéficiant d'appui à l'élevage sont localisés tout autour de Ouarzazate, il est plus aisé de rassembler les femmes dans les locaux de l'association ROSA à Ouarzazate. C'est l'occasion pour elles de sortir de leur village, se retrouver et partager un moment chaleureux autour d'une collation.



ÉTAPE 4 : VALORISATION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

Le système d'élevage appuyé par ROSA et ESF à Ouarzazate est un élevage laitier. Si les éleveuses prélèvent une part pour leur propre consommation, l'objectif de l'accompagnement apporté est bien de faire de cette activité une source de revenus pour les femmes. L'aval de la filière est donc un maillon indispensable, mais complexe et long à construire.

La coopérative COROSA a été créée le 14 Mars 2008 pour valoriser économiquement la production laitière des éleveuses de chèvres de la région de Ouarzazate, en transformant le lait en fromage de chèvre. Si la coopérative a réussi à organiser une collecte de qualité, il reste encore, en 2021, à consolider les différents circuits de vente et d'écoulement des produits.

Le partage de l'expérience d'ESF et ROSA est d'autant plus modeste sur ce volet encore en phase de consolidation.

■ ACTIVITÉ 4.1 : CRÉATION D'UNE UNITÉ DE TRANSFORMATION DU LAIT

1. Dimensionner l'unité de transformation

Le dimensionnement de l'unité de transformation est un travail complexe qui nécessite dans l'idéal une étude de marché approfondie. Il faut trouver un équilibre entre la capacité de production laitière de la région (approvisionnement) et le dimensionnement du marché (écoulement des produits).

La laiterie-fromagerie doit être pensée en termes de rentabilité. Elle représente par ailleurs un fort investissement à l'échelle d'un projet de développement comme celui-ci. Les équipements comme le pasteurisateur doivent être en phase avec le volume de lait collecté et d'autres équipements, comme la chambre froide, doivent ensuite être en phase avec le volume de lait traité par le pasteurisateur.

Des éleveuses livrant le lait à la laiterie-fromagerie COROSA





Les fromages de COROSA

Pour la construction de la fromagerie, ROSA et ESF ont mobilisé des financements auprès de l'UE, l'INDH, l'ORMVAO, le Conseil Régional de Franche Comté (France) et Electriciens sans frontières. Le budget total de construction et d'équipement de la fromagerie s'est élevé à 750 000dh (68 000€ environ).

La première année, la taille du pasteurisateur était un facteur limitant la production fromagère. Le pasteurisateur avait une capacité de 100L et ne pouvait pas tourner plus de 2 fois par jour, limitant le volume de lait traité à 200L par jour alors que le volume pouvant être collecté était nettement supérieur. Le changement du pasteurisateur a permis d'augmenter le volume de lait traité pour atteindre aujourd'hui 500L de lait par jour.

2. Le statut de l'unité de transformation

Différents statuts sont envisageables pour l'unité de transformation, une coopérative ou une entreprise par exemple. Pour choisir entre les différentes possibilités, il est important de regarder les contraintes administratives associées à chaque statut mais aussi l'implication des éleveuses dans le projet de création d'une unité de transformation.

La coopérative COROSA a, tout comme ROSA, pour objectif d'améliorer la situation financière et la reconnaissance sociale des femmes villageoises. La laiterie-fromagerie COROSA a donc immédiatement pris le statut d'une coopérative où chaque éleveuse qui livre du lait y est adhérente. Ce sont elles qui prennent les décisions relevant de la gestion de la laiterie-fromagerie et s'impliquent ainsi pour la pérennisation de leur activité génératrice de revenus. Aujourd'hui, la coopérative compte environ 295 femmes éleveuses et l'assemblée générale de COROSA a lieu 1 fois par an.



une vingtaine d'associations féminines villageoises ont adhéré à la coopérative, ce qui dépasse le nombre d'associations où le lait est collecté dans le cadre du projet Or blanc du Haut Atlas. Ceci montre l'enjeu de développer une collecte répondant aux demandes des éleveuses, tout en ayant la capacité technique et économique de valoriser ce lait et vendre les produits transformés par la laiterie.

3. S'assurer de la bonne gouvernance de la coopérative

Le conseil d'administration de la coopérative est composé de 5 femmes, toutes éleveuses, âgées de 37 à 58 ans. Les membres du conseil d'administration se réunissent tous les mois pour la gestion administrative et financière de la coopérative. Le bénéfice réalisé lors du mois en cours est calculé, les factures sont payées et le conseil procède à la planification du mois suivant (besoin en emballages, ferments, entretien du matériel ...).

Les décisions concernant l'achat de matériel, le recrutement de nouveaux personnels, le prix payé aux femmes pour le lait ou encore l'organisation de la collecte de lait sont prises lors de l'assemblée générale. Bien que chaque femme adhérente soit en droit d'y participer, ce sont souvent seulement les représentantes des associations villageoises qui y assistent (présidente ou femme leader), soit une vingtaine de femmes. Les femmes présentes participent activement à la réunion pour prendre part aux décisions concernant les problèmes rencontrés dans leurs villages. Elles se chargent de transmettre l'information recueillie et les décisions prises lors de l'AG aux éleveuses dans les villages. Elles sont donc le relais entre les femmes et la coopérative en plus d'être le relais avec l'association ROSA.



Je m'appelle Fatima Morchid, j'ai 56 ans et je suis présidente de la coopérative COROSA. J'ai commencé au conseil d'administration de la coopérative en tant que trésorière adjointe en 2014. Cette opportunité m'a été offerte car j'étais éleveuse et adhérente de la coopérative. Je suis éleveuse depuis mon plus jeune âge, bien avant que je me marie, car ma famille avait des animaux mais j'ai profité de l'appui de ROSA en 2010 pour améliorer mon élevage. Depuis 2017 je suis responsable de la collecte du lait dans mon village à Tamassinte et je livre le lait à la fromagerie. Je suis fière de m'impliquer dans le conseil d'administration de la coopérative car nous faisons un bon travail qui aide les femmes à gagner de l'argent et à améliorer leur vie. Le lien qui unie ROSA et COROSA est très fort car ce sont les chèvres données par ROSA qui produisent le lait que nous collectons. COROSA, c'est en quelque sorte la fille de Rosa, pour aller jusqu'au bout de l'autonomisation des femmes.





Collecte du lait à Taghramte

■ ACTIVITÉ 4.2 : MISE EN PLACE DU RÉSEAU DE COLLECTE DU LAIT

1. Définir le périmètre de collecte en fonction des moyens logistiques à disposition

Le transport constitue un élément limitant car le lait est une matière première fragile. L'enjeu de l'organisation et du périmètre de collecte est donc de garantir un lait de qualité à la laiterie, tout en offrant la possibilité à un plus grand nombre de femmes de vendre le lait de son élevage.

L'investissement dans un transport frigorifique spécialisé pour le transport du lait est la meilleure solution d'un point de vue logistique mais elle est souvent coûteuse. COROSA a fait le choix de mobiliser un chauffeur indépendant qui réalise la collecte en triporteur, sur un rayon de 10 km autour de la laiterie-fromagerie. Il est rémunéré en fonction du nombre de litres collectés, et son parcours de collecte est défini et validé par COROSA. Il est important que le mode de rémunération soit discuté et validé par les membres de la coopérative, car chaque fonctionnement a ses avantages et inconvénients : une rémunération en fonction de la distance désavantage les éleveuses qui sont loin, une rémunération au litre peut encourager des pratiques de dilution du lait avec de l'eau.

En l'absence de moyens de transport répondant aux exigences sanitaires de la collecte de lait, il peut être décidé d'arrêter la collecte dans les villages trop éloignés de la fromagerie et de renforcer celle des élevages autour de la fromagerie grâce à un moyen



une réunion mensuelle avec les femmes leader permet de parler de la collecte, d'évoquer les problèmes. Il est important de présenter à ce groupe la personne qui va assurer le transport. C'est ensuite collectivement que sont fixés les horaires de passage dans chaque village. Ce sont les femmes leader qui accueillent la personne en charge du transport lors de son passage.



Le volume de lait journalier collecté est de 500 litres pendant la haute lactation mais il varie selon les saisons, il est donc moindre le restant de l'année. Un moyen de conserver le lait et de lisser la production de fromage sur l'année est de congeler du caillé qui peut ensuite être transformé en bûches par exemple.



Collecte du lait à Taghramte



Registre de collecte du lait

de transport non spécialisé mais avec une durée de transport plus courte. Ainsi, dans les villages où l'on trouve des bénéficiaires mais où le lait n'est pas collecté, les femmes utilisent le lait pour l'autoconsommation. De même, toutes les familles utilisent le lait pour l'autoconsommation le week-end en l'absence de collecte.

2. Définir des responsables de collecte

Dans chaque village, une femme est désignée comme responsable de la collecte : c'est elle qui se charge de recevoir le lait de chaque éleveuse, de faire les tests (gouter le lait et le chauffer) pour s'assurer de sa qualité, puis de noter la quantité journalière livrée par chacune. Le lait est ensuite stocké dans des bidons de 30 litres et ces bidons sont ensuite transmis à la personne en charge de la collecte qui les amène à la fromagerie.

Le transporteur passe chaque matin dans les villages pour faire la collecte et ainsi ramener le lait frais à la fromagerie. Il est important que la personne en charge de la collecte tienne aussi un registre avec les volumes collectés pour la traçabilité du lait. Dans le cas où le lait ne répond pas aux normes de qualité lors de sa réception à la fromagerie, il est ramené au village et la responsable de la collecte en assume la responsabilité. C'est-à-dire qu'elle explique aux femmes de l'association pourquoi le lait a été rendu par la coopérative et elle se charge de redistribuer le lait collecté à chacune des femmes. Un temps d'exclusion



Aujourd'hui, la collecte est assurée par un chauffeur indépendant. La rémunération ayant lieu par litre de lait, un des problèmes pouvant être rencontré est la dilution du lait par le livreur pour augmenter le volume de collecte. La rémunération des éleveuses ayant également lieu au litre de lait, on peut rencontrer le même problème. Pour pallier à cela, il est important d'investir dans un lactodensimètre, permettant d'identifier les dilutions. Si un bidon de lait a été dilué, il est renvoyé au village comme énoncé précédemment. Un temps d'exclusion est alors appliqué. Si le problème persiste, il peut être traité en AG et une exclusion définitive de la collecte peut être discutée.

de la collecte est décidé par l'équipe de ROSA lorsque le lait n'est pas conforme. En général, il oscille entre 1 et 2 semaines, temps nécessaire pour régler les problèmes sanitaires des élevages conduisant à la dégradation du lait (comme les mammites).

Le paiement du lait se fait à chaque fin de mois. Après le calcul du volume de lait collecté au cours du mois, la somme correspondante est retirée de la banque par le conseil d'administration de la coopérative et transmis à chaque association villageoise qui livre du lait à la fromagerie. La responsable de la collecte répartit ensuite l'argent entre les femmes d'après son carnet de collecte qui indique la quantité de lait fourni par chaque femme. La responsable de la collecte est rémunérée pour son travail par les femmes de son association. Elle reçoit ainsi 0.25 dirhams par litre de lait pour le travail qu'elle fait. La coopérative COROSA paye le litre de lait 5 dirhams. Le transporteur qui passe dans les villages avec le triporteur est rémunéré 0.50 dirhams par litre de lait acheminé. Les femmes touchent donc 4.25 dirhams par litre de lait.

3. Contrôler le respect des normes sanitaires

Il est très important de vérifier la qualité du lait dès sa réception. Bien qu'il ait été préalablement testé par la responsable de la collecte, il peut s'être dégradé lors du transport. Si celui-ci ne répond pas aux normes sanitaires, il ne pourra pas être transformé en fromage et risque de contaminer le reste du lait collecté.

Le respect des normes d'hygiène dépasse la simple qualité du lait. Afin de répondre aux exigences de l'Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires-ONSSA, il est essentiel que les employés de la fromagerie suivent une formation technique en microbiologie liée à l'agroalimentaire. Pour une fromagerie de la taille de COROSA, 2 techniciennes ont été formées dans une laiterie-fromagerie en France. La formation en biologie de l'une de ces deux techniciennes permet de garantir le respect des process.

La fromagerie doit être régulièrement contrôlée par un organisme tiers. A Ouarzazate, la fromagerie est contrôlée par l'ONSSA. Des fiches de suivi journalières sont remplies et affichées dans la fromagerie pour suivre la fréquence de nettoyage et de désinfection des locaux. Elles renseignent également sur la température de caillage ou de pasteurisation et la température de la chambre froide. A chaque réception d'une livraison, une fiche est également remplie pour décrire la quantité mais surtout la qualité du lait reçu et un numéro de lot lui est attribué.



Dans la fromagerie, les femmes qui travaillent à la transformation mesurent l'acidité du lait avec un test organoleptique mais il est possible de réchauffer le lait en cas de doute. Réchauffer le lait permet de vérifier son acidité puisque celui-ci coagule s'il est trop acide.

36



La qualité du lait collecté n'est pas toujours constante sur l'année, indépendamment des conditions de collecte ou de transport. À Ouarzazate, pendant le mois de Mars, le lait est plus humide (teneur en eau plus grande) et le rendement est donc un peu moins bon que les autres mois.

■ ACTIVITÉ 4.3 : TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS LAITIERS

1. Définir une offre de produits

Les produits proposés par la coopérative doivent être en phase avec les demandes des consommateurs. Pour COROSA, celles-ci sont variées puisqu'il s'agit à la fois de clients comme des supermarchés mais aussi des hôtels et restaurants qui proposent les produits laitiers à leurs clients étrangers. Afin de répondre aux demandes de chacun, chaque client potentiel est invité à rencontrer l'équipe de la fromagerie pour développer un produit à son image.

La coopérative COROSA propose déjà 5 fromages différents : fromage frais nature, fromage aromatisé au thym, du fromage à l'ail, la bûche de chèvre développée lors d'une mission de mécénat de compétence de salariés de SAVENCIA, une tome de chèvre. En plus des fromages, COROSA développe depuis peu des yaourts de chèvre, qui offre l'intérêt d'avoir une bien meilleure valorisation économique du litre de lait. Par contre, ceci soulève la question souvent délicate des contenants, de leur recyclage, avec consigne ou non, etc.

Les fromages qui sont aromatisés le sont à partir de produits locaux afin de rester dans une production locale et artisanale. COROSA achète les épices et les aromates directement auprès des agriculteurs lorsque cela est possible. Le reste est acheté en supermarché en veillant à ce que la production soit marocaine. Dans l'avenir, COROSA doit renforcer cette capacité d'anticiper et proposer des produits qui peuvent être achetés localement et diversifier ses clients.

Salle de transformation de COROSA



Le yaourt est un produit très demandé par les clients surtout pour mettre sur les tables des chambres d'hôtes. Le problème pour augmenter sa production reste son emballage. En effet, COROSA ne possède pas pour l'instant de contenant pour commercialiser le yaourt. Ce sont donc les clients qui fournissent des contenants vides en verre, individuels ou des bouteilles d'un litre, à la fromagerie puis les récupèrent une fois remplis.



Une partie du lait collecté est transformé en caillé et revendu tel quel à une entreprise fromagère de la région, ceci permet d'écouler plus de volume pour COROSA mais la marge sur ce type de produit est très faible.





Présentation des fromages de COROSA au supermarché

2. Définir une stratégie de commercialisation

Dans un premier temps, le bouche à oreille permet de construire une bonne notoriété pour la laiterie-fromagerie notamment vis-à-vis de la qualité de ses produits.

Les fromages sont livrés à Ouarzazate directement par l'équipe de COROSA ce qui permet un contact régulier avec les clients. Les livraisons ont lieu en voiture ou en scooter dans l'attente de trouver une solution plus qualitative. Les supermarchés de la ville mais aussi les hôtels, maisons d'hôtes et restaurants valorisent alors la production locale et le rôle social de cette coopérative.

Afin d'attirer de nouveaux clients et pour mettre en valeur ses activités et ses produits, l'équipe a élaboré une présentation et un catalogue de produits. Ces documents permettent de donner une vision générale de la laiterie-fromagerie et montrent la diversité des produits de la fromagerie (lait caillé, yaourts, fromages frais, fromages à pâte pressée...).

L'accent est mis sur l'histoire de la fromagerie COROSA et son ancrage fort sur le territoire de Ouarzazate. En effet, dans un projet comme celui-ci, il est important de présenter le travail de l'association ROSA en parallèle du travail de la coopérative COROSA. La coopérative est un moyen d'assurer un débouché économique pour la production du lait des éleveuses bénéficiaires de l'association ROSA. La coopérative assure un vrai rôle social au même titre que l'association. Une dégustation peut être organisée pour finir de convaincre les clients.



Le catalogue de produits a été élaboré avec des salariés de SAVENCIA grâce à un mécénat de compétence. Ces experts de la filière laitière caprine ont pu apporter un regard extérieur sur le fonctionnement de la coopérative et proposer des axes d'amélioration autant d'un point de vue technique autour de la transformation fromagère que d'un point de vue économique autour de l'écoulement des produits.



CONCLUSION

La filière caprine dans la province de Ouarzazate contribue aujourd'hui à l'émancipation et l'autonomie des femmes en milieu rural par le développement d'une activité génératrice de revenus. L'appui apporté pendant 15 ans a permis l'émergence de compétences en élevage, tant au sein de l'association ROSA, que chez les éleveuses accompagnées. Leur réussite, tant d'un point de vue technique qu'économique, montre que, bien menée, cette activité agricole peut permettre aux éleveuses de générer des revenus et d'assumer les charges familiales.

L'appui aux groupements féminins, ainsi que la création et l'animation d'un réseau de femmes leader a également permis l'émergence de femmes qui prennent part à la vie de leur territoire, acquiert des compétences sociales nouvelles, et s'engagent parfois dans d'autres associations ou dans la vie politique.

Enfin, la filière caprine est viable grâce à la création de la coopérative COROSA, réel outil de transformation et de valorisation économique du lait de chèvre. Même si en 2021 sa viabilité a été fragilisée par la pandémie de Covid-19, cet élément est structurant dans le développement d'une filière caprine laitière, rémunératrice pour les éleveuses.

Par ce guide méthodologique, Elevages sans frontières et ROSA souhaitent modestement partager leur expérience, les outils et les démarches mises en place, en espérant qu'il puisse être utile à d'autres acteurs et d'autres initiatives.

Réalisé par Élevages sans frontières, ROSA et COROSA



Avec le soutien de Bien nourrir l'homme et Jefo

